

# LE PETIT GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-BOULE	PARIS et en autres Départements
UN AN..... 5 fr.	ANNONCES : LA LIGNE ..... 20 c	UN AN..... 5 fr 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

2 Janvier — Effondrement de deux maisons à Toulouse. Deux victimes.

— Mort de M. Peyrat, sénateur de la Seine.

— Epidémie inquiétante de variole noire à Aigues-Mortes.

— Assassinat commis sur une octogénaire à Saint-Etienne.

— Assassinat d'un cabaretier de 43 ans, près de Cambrai.

3 Janvier — Assassinat de deux vieillards près de Troyes.

— Le dresseur d'hirondelles. Desbouvriera à Roubaix, étant en état d'ivresse imagine de tuer sa femme en jetant sur elle une lampe à pétrole allumée. La malheureuse femme est en un instant couverte de flammes, et est conduite à l'Hôtel-Dieu dans un état désespéré

— Deux théâtres deviennent la proie des flammes à New-York.

4 Janvier — Elections sénatoriales dans 32 départements.

Sur 81 Sénateurs à élire, on comptait 65 républicains et 16 conservateurs.

Républicains élus — 73

Conservateurs élus — 6

— Election législative à Saint-Flour M. Bory, républicain est élu.

— Violente tempête sur les côtes de la Méditerranée.

Collision près de Dunkerque entre deux steamers Anglais, dont l'un est coulé et l'autre fortement avarié. On ne signale aucune victime.

— Drame conjugal à Tours : une femme de 40 ans est tuée par son mari à la suite d'une discussion. L'assassin se brûle ensuite la cervelle.

— Vol important à Orléans chez M. de Maisonneuve, inspecteur des forêts. Un individu reçu dans la maison, il y a environ deux mois, comme cuisinier, disparaît en emportant les services d'argenterie évalués à environ 30,000 francs.

— Fuite à Lyon, d'un des chefs de gare qui emporte une somme de 25,000 francs.

5 Janvier — Accident du chemin de fer près de Dijon. Une vingtaine d'ouvriers sont plus ou moins grièvement blessés.

— Sept vieilles femmes de l'hospice de Moreuil (Somme) sont asphyxiées

pendant la nuit par les émanations d'acide carbonique d'un poêle dont la clef avait été fermée.

— Violent incendie au hameau de Courcelles près de Bar-le-Duc. Huit maisons brûlées.

— Un ouvrier de Turcoing, père de sept enfants, tue le contre-maître d'une fabrique de tapis, auquel il attribuait son renvoi. Le meurtrier se constitue prisonnier.

6 Janvier — Commencement des débats, devant la Cour d'assises du Var, du trop fameux scandale de Toulon.

— Drame conjugal à Roubaix. Un jeune homme de 25 ans séparé judiciairement de sa femme tente de l'assassiner à l'aide d'un couteau de cuisine.

— Violent incendie rue de la Verrière à Paris. Les dégâts matériels sont évalués à un million.

— Assassinat d'une femme octogénaire, à Vincennes.

7 Janvier — Violent incendie dans une verrerie à Rive-de-Gier. Deux victimes. Dégâts matériels estimés à un million.

— Accident de Saint-Romain-en-Gier. Un habitant de cette commune trouve la mort dans le canal de Givors, où il était tombé accidentellement la nuit, par un froid extrêmement rigoureux.

8 Janvier — Le froid continue à sévir dans tout le Nord de la France. Les nouvelles du midi annoncent que la neige tombe en abondance à Alger à Blidah, à Barcelone, à Toulon. Le froid est très rigoureux à Lyon, à Narbonne et les accidents sont très nombreux.

— Suicide d'un soldat du 29<sup>e</sup> régiment d'Artillerie à Orléans.

— Un individu enduit de pétrole se met le feu dans l'église Saint-Maclon du Havre et se brûle affreusement malgré les secours qui lui sont prodigués par le curé de la paroisse.

— Incendie considérable boulevard Saint-Martin à Paris. Les dégâts dépassent un million de francs.

— Mort de madame Celine Montaland de la Comédie-Française.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Si l'on en croit les échos d'alentour Dammartin serait sur le point d'être doté d'une nouvelle société musicale et cette heureuse création serait due à l'initiative d'un groupe de jeunes Dammartinois qui, frappés de l'état languissant de notre modeste chef-lieu de canton, auraient résolu, à l'instar de certaines charmeuses aquatiques, d'attirer par leurs chants, les voyageurs qui s'égarent aux environs de notre cité.

Nous souhaitons vivement que cette idée prenne du corps, et ne se termine pas comme celui des trop fameuses Sirènes.

### MITRY-MORY

On se pose cette question à Mitry : Étant donné que Dammartin compte 4740 habitants et qu'il y en a à Mitry 1838, comment expliquer qu'il n'y ait dans ce dernier bourg qu'un docteur-médecin et pas de vétérinaire, alors que Dammartin beaucoup plus privilégié, compte trois docteurs en médecine et quatre vétérinaires ?

### ERMENONVILLE

Des personnes mal informées ou peut-être mal intentionnées, font cou-

rir le bruit, depuis quelque temps, de la prochaine mise en vente du château d'Ermenonville. Un de nos confrères n'est fait l'écho de ce bruit malencontreux qui, dit-il, « n'en eue pas moins la population de la commune. »

Nous sommes en mesure d'affirmer que le prince Radziwil a moins que jamais l'intention de se défaire de son domaine d'Ermenonville, qu'il se propose de venir habiter dès le printemps prochain.

Les travaux d'aménagement sont déjà commencés, et ce n'est pas sans une certaine satisfaction que les habitants ont appris le prochain retour du bienfaiteur d'Ermenonville. Ils espèrent que son séjour, pendant la saison prochaine ne pourra qu'augmenter dans une grande proportion le nombre des visiteurs.

— Les étangs de Chazalis et d'Ermenonville sont visités chaque jour par de nombreux patineurs, La glace qui mesure une épaisseur de 40 à 50 cent. fait, de ces étangs, de superbes pistes de skating. Avis aux amateurs.

### MORTEFONTAINE

On écrit au *Journal de Senlis* :

Le 29 décembre, la gendarmerie de Senlis a dressé procès-verbal à un nommé Molle (Jean), charretier à Mortefontaine, pour délit de chasse à l'aide d'engins prohibés. Pour échapper à la justice, ce braconnier a pris la fuite, et, malgré toutes les recherches faites jusqu'à ce jour, on n'a pu découvrir ses traces.

### MONTAGNY-STE-FÉLICITÉ

Mardi dernier, un ouvrier de la distillerie de M. Corbie a eu deux doigts de la main droite si malheureusement déchiquetés par un engrenage, que M. le

docteur Grenier appelé en toute hâte, a dû se résoudre à les couper.

### OISSERY

Un jeune homme de 16 ans, Lefèvre Emile-Désiré, né à Saint-Pathus, est poursuivi en police correctionnelle pour avoir brisé volontairement des instruments agricoles, appartenant à M. Martin, cultivateur à Oissery, au service duquel il était.

Pendant l'espace de temps relativement court que l'inculpé resta au service de M. Martin — deux ou trois mois à peine — deux incendies qu'on attribua à la malveillance éclatèrent dans la ferme, ainsi qu'un certain nombre d'accidents arrivèrent à une machine à battre, à laquelle était employé Lefèvre, mais on ne put avoir de preuves contre lui que pour ces derniers faits.

Il lui est infligé une peine de 4 mois de prison.

— Vendredi 26 décembre dernier, vers onze heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Blondel, boulanger à Oissery.

Quelques seaux d'eau jetés sur les flammes suffirent pour éteindre le feu.

Les dégâts, évalués 250 francs, sont couverts par une assurance à la Compagnie *La Confiance (Indépendance)*

### JUILLY

La société de secours-mutuels de Juilly a tenu Dimanche dernier son assemblée générale.

Il résulte du compte rendu des opérations de cette société qui compte actuellement 90 membres, que les recettes de l'année se sont élevées à 1483 fr. 93 les dépenses à 344 fr. 03, soit une économie de 1147 fr. 90, qui, avec l'encaisse et le total des fonds placés forme un capital de 11, 620 fr. 46 cent.

#### NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

La fête de sainte Cécile, qui avait été remise à une date ultérieure par suite du décès de M. Ferry, le regretté chef de musique, aura lieu dimanche prochain, 11 janvier. En voici le programme :

A 11 heures du matin messe solennelle.

A 6 heures du soir, banquet et à 10 heures, grand bal dans la salle de M. Dieux.

— Le sieur Didelet, de Nanteuil, ayant déjà hélas ! par trop fêté le 1<sup>er</sup> janvier, se présenta le jour de l'an, vers onze heures du matin, chez M. Thuillier, chaudronnier-mécanicien, pour souhaiter la bonne année à sa sœur, employée comme domestique dans cette maison.

A peine entré, Didelet, s'étant mis à chanter, fut prié par M. Thuillier de cesser ces bruits qui le dérangent énormément, vu qu'il était en ce moment en affaires avec une personne de la localité. Didelet n'ayant fait nullement attention à cette recommandation fut mis à la porte sans violence.

L'ivresse de Didelet se changea alors en furie. Ayant tiré son couteau il s'élança sur M. Thuillier qui, heureusement, vint chez lui assez à temps pour passer la porte d'entrée : le couteau pénétra de trois centimètres dans le bois de cette porte, laquelle était vitrée et dont les carreaux volèrent en éclats.

Le forcené fut aussitôt saisi par les témoins de cette scène et mis immédiatement hors d'état de recommencer.

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie. *Écho du Valois*

#### SAINTE-SOUPPLETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la commune

de Marcilly est reliée au bureau télégraphique de Saint-Soupplets au moyen du téléphone.

Cette innovation dit notre confrère de *l'Indépendant*, est entièrement due à l'intelligente initiative et aux efforts persévérants de M. André Garnier, maire, qui a su obtenir du Conseil municipal et de généreux donateurs, l'argent nécessaire à cette installation.

Grâce à lui, les habitants de Marcilly pourront, moyennant une très faible retribution, non seulement expédier et recevoir, sans dérangement, leurs dépêches télégraphiques par le bureau de Saint-Soupplets, mais encore communiquer avec le médecin et avec la gendarmerie qui desservent leur commune.

Nous félicitons vivement M. le maire de Marcilly de son heureuse entreprise, et nous espérons qu'il trouvera des imitateurs. C'est là d'ailleurs l'avenir des communes privées de télégraphe.

#### MONTHYON

Le conseil municipal de Monthyon, dit notre confrère du *Publicateur*, réuni sous la présidence de M. Clain, maire, a émis un vœu important relatif au *Reclassement général* des terres de la commune de Monthyon, reclassement qui pourrait d'ailleurs se faire utilement sur l'étendue du territoire français.

Le conseil considère, en effet, que depuis l'établissement du cadastre et la fixation du revenu cadastral qui sert de base à notre impôt foncier, il s'est produit des variations considérables dans la valeur et le revenu réels d'un grand nombre de terres.

D'autre part, par suite de la dépo-

pulation des campagnes, de la difficulté des relations commerciales, de la dépréciation de produits de beaucoup de terrains cultivés à bras, dans les pays vignobles surtout, la terre a perdu 60 à 80 0/0 de sa valeur vénale, et au moins autant, si ce n'est plus de sa valeur productive. Néanmoins ces terres, classées le plus souvent en 1<sup>re</sup> catégorie, continuent à être grevées du maximum d'impôts, alors que la production ne suffit pas à payer les frais d'exploitation. Telle est la situation déplorable dans laquelle se trouve la commune de Monthyon, et avec elle bon nombre de localités de la Brie.

Comme on voit c'est tout-à-fait consolant !!!

## FAITS DIVERS

### LES RÉCOLTES

Il paraît que les craintes que l'on avait à l'égard des récoltes et notamment des blés, sont malheureusement fondées : les blés sont gelés en grande partie et, d'après les renseignements qui nous parviennent, il faudra procéder à leur réensemencement.

### UN CONSCRIT DE 44 ANS

Dans la liste des conscrits de Seine-et-Oise figure un nommé Franco, d'origine espagnole, entrepreneur de maçonnerie, habitant Garancières.

Franco, qui est né en 1846, a obtenu sa grande naturalisation l'année dernière et doit faire cette année son service militaire.

### VILLENAY

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un épouvantable accident est survenu à la sucrerie de Villenoy vers 11 heures du soir. Un jeune ouvrier de 17

ans, nommé Alfred Bonnet, domicilié à Meaux, s'est laissé prendre dans une machine, et a eu la cuisse broyée. Le lendemain on l'a amené à l'hospice de Meaux, vers cinq heures : la quantité de sang qu'il avait perdue était tellement considérable qu'il a succombé vers onze heures du matin.

Il faut regretter que des soins plus intelligents ne lui aient pas été appliqués plus tôt : une forte ligature à la cuisse aurait arrêté l'hémorragie et lui eût assurément sauvé la vie.

Dans les régiments, il y a une boîte de secours par compagnie : il devrait y en avoir dans les usines. On sauverait ainsi la vie à de malheureux ouvriers qui périssent faute de prudence mais aussi par le manque de soins immédiats.

*Journal de Seine-et-Marne*

### ELECTIONS SÉNATORIALES

#### RÉSULTAT DU SCRUTIN DE SEINE-ET-MARNE

MM. Foucher de Careil 369 voix  
Régismanset 573 »

Voici d'après *l'Écho du Itaincy*, une notice biographique sur les nouveaux élus :

M. Foucher de Careil, né à Paris le 1<sup>er</sup> mars 1826, il se tourna d'abord vers les études philosophiques. Élu conseiller général du Calvados, il échoua en 1869, comme candidat de l'opposition dans ce département et partit pour l'Amérique. Directeur général des ambulances pendant la guerre, il fut nommé en 1871 préfet des Côtes-du-Nord, puis en 1873 de Seine-et-Marne. Révoqué au 24 mai, il échoua, comme candidat républicain dans les Côtes-du-Nord, en février 1875. Le 30 janvier 1876, le départe-

ment de Seine-et-Marne le nommait sénateur; il y combattit le ministère de Broghe, et fut, en novembre 1877, élu conseiller général du canton de Lagny, contre M. de Rothschild, conseiller sortant et l'un des soutiens du ministère Fourtou. Il fut réélu sénateur en 1882.

M. Régismanset, qui remplace M. le docteur Dufraigne, est avoué à Fontainebleau. Il représente ce canton au conseil général de Seine-et-Marne. Était, avec M. Chazal, candidat radical et sudiste.

### LES GRANDS FROIDS

L'hiver de 1890-91 sera classé parmi les hivers rigoureux de ce siècle. On a vu cependant des froids beaucoup plus vifs que ceux que nous avons enregistrés cette année.

En 1709, le thermomètre de l'Observatoire de Paris descendait à 23 degrés. Il en fut de même en 1795. En 1788-89, on constata 22 degrés de froid, et, en 1871, 21 degrés et demi.

L'hiver n'est réellement très rigoureux, au dire des météorologistes, que lorsque les grands fleuves comme la Seine sont gelés, que le vin se solidifie, que les arbres éclatent dans les bois sous l'action du froid.

C'est ce qui arriva en 1776. En 1788, le froid commença le 25 novembre et dura cinquante-neuf jours consécutifs. Le froid atteignit 37 degrés à Bâle.

L'hiver de 1829-1830 a été le plus précoce et le plus long de ce siècle. Citons encore les hivers de 1840, 1853, 1854, 1857. En 1864, on traversait la Seine à pied sec au pont des Arts.

L'hiver de la néfaste année de la guerre franco-allemande fut, on le sait, des plus longs et des plus rigoureux et le froid eut une fatale influence sur la mortalité publique.

Les hivers de 1879 et de 1880 sont également à citer. Il tomba pendant ces deux années des quantités considérables de neige et la Seine gela complètement à la fin de décembre 1879.

Les froids les plus excessifs que l'on ait ressentis jusqu'à ce jour sont de 31 degrés pour la France, de 20 degrés pour l'Angleterre, de 55 degrés pour la Suède et le Danemark, de 41 degrés pour la Russie, de 36 degrés pour l'Allemagne, de 18 degrés pour l'Italie, de 12 degrés pour l'Espagne et le Portugal.

On a constaté en janvier 1838 un froid de 60 degrés à Irkoutsk, en Sibérie.

Un homme valide et bien vêtu peut supporter 48 degrés de froid sans vent; si le vent souffle, la peau du visage et des mains est rapidement brûlée.

La chaleur peut atteindre, dans certains pays d'Afrique, 75 degrés au-dessus de zéro; c'est donc 135 degrés de différence qu'il y a entre le maximum et le minimum de la température du globe.

### LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DES ENVIRONS DE DAMMARTIN

De toutes nos institutions sociales de prévoyance, les sociétés de Secours mutuels sont assurément celles qui depuis vingt ans, ont pris le plus de développement et rendu le plus grand nombre de services à nos populations rurales, où comme nous l'avons déjà fait remarquer, le chômage et la maladie sont les deux fléaux les plus redoutés.

Bien que jusqu'à présent les communes, pas plus que les départements ni l'Etat ne soient parvenus à réaliser un effort sérieux en vue de mettre l'ouvrier rural à l'abri du chômage auquel il se

voit trop souvent condamné par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, il est juste de reconnaître que les sociétés de secours mutuels ont atténué, dans une large mesure, les désastres qu'auraient eu à essuyer bon nombre de familles laborieuses éprouvées par l'inexorable maladie.

L'assistance mutuelle qui n'a rien de commun avec l'assistance publique, est au contraire, une institution des plus utiles et des plus moralisatrices, en ce sens qu'elle apprend aux habitants d'une même commune ou d'une même région, à se venir en aide mutuellement, mettant ainsi en pratique ces deux grands mots, d'ailleurs bien méconnus: *Egalité, Fraternelle*.

Est-ce à dire pour cela que les membres de nos sociétés de secours mutuels soient toujours étroitement unis entr'eux par les principes d'*Egalité* et par les liens de la *Fraternelle*? Il n'en est malheureusement pas ainsi, car on remarque qu'un très grand nombre de ces associations formées d'éléments divers ont des tendances anti-égalitaires qui ne sauraient se développer davantage sans nuire considérablement au but de leur fondation, à leur développement et même à leur existence.

Les sociétés de secours mutuels comprennent généralement deux classes de sociétaires: Les membres honoraires et les membres participants. Les premiers sont les bienfaiteurs de l'œuvre dont ils augmentent les ressources par leur cotisation annuelle. Les membres participants, recrutés dans les diverses classes laborieuses de l'industrie et du commerce, sont ceux qui en acceptant de remplir scrupuleusement les charges sociales entendent bénéficier de tous les avantages prévus par les statuts.

C'est surtout parmi ces derniers que surgissent les récriminations au sujet de certains membres que leur position met à l'abri du besoin et qui pourraient se dispenser des secours gratuits de la Société

Sans doute, il y a dans nos sociétés de Secours mutuels un grand nombre de membres qui avaient au moment où ils ont été admis ou qui ont acquis depuis, une situation aisée, et qui, malgré cela, ne craignent pas, en cas de maladie, de réclamer les secours médicaux et pharmaceutiques, voire même l'indemnité en argent. Ils ne font, en pareil cas, qu'user d'un droit que nul ne saurait leur contester et il serait même dangereux pour l'avenir de la mutualité de récriminer contre cet état de chose qui n'a rien d'anormal, puisque les droits aux secours et à l'indemnité de maladie sont égaux pour tous les membres participants.

L'association mutuelle est une œuvre éminemment philanthropique qui doit à tous ses membres une part égale de bienfaits. A ceux-ci d'en user avec discernement et dans la mesure de leurs besoins. Considérer ces associations autrement que comme des assurances mutuelles contre la maladie, pour en faire des sociétés de secours, exclusivement réservées aux ouvriers besoigneux serait une dégradation morale, qui fatalement, les assimilerait aux bureaux de bienfaisance. B. Lemarié

— Voyons, mon petit Jules, puisque tu es déjà fort en cosmographie, sais-tu pourquoi les jours diminuent de plus en plus vers la fin de l'année?

Petit Jules sans hésiter:

— Oh! oui papa: c'est pour faire arriver plus vite les étrennes!

**LIBRAIRIE**  
**PAPETERIE — RELIURE**  
**IMPRIMERIE**  
**Encadrement, Photographie**  
**FABRIQUE**  
 de  
**REGISTRES et de CARTONNAGES**  
 ————  
**E. LEMARIÉ**  
 à **DAMMARTIN, (S-&-M).**

PAPIER A LETTRE QUADRILLÉ  
 (force ordinaire)

Le cahier . . . . .	0 fr. 05
La ramette de 20 cahiers (120 feuilles) . . . . .	0 fr. 75
La rame de 80 cahiers (480 feuilles) . . . . .	2 fr. 50

PAPIER A LETTRE QUADRILLÉ  
 (fort)

Le cahier . . . . .	0 fr. 10
La ramette de 20 cahiers (120 feuilles) . . . . .	1 fr. 20
La rame de 80 cahiers (480 feuilles) . . . . .	4 fr.

ENVELOPPES GOMMÉES  
 (couleurs assorties)

Le paquet . . . . .	0 fr. 10
Le cent . . . . .	0 fr. 30
Le mille . . . . .	2 fr. 50

ENVELOPPES BULLES GOMMÉES  
 Format de commerce  
 (force ordinaire)

Le paquet . . . . .	0 fr. 10
Le cent . . . . .	0 fr. 35
Le mille . . . . .	3 fr.

ENVELOPPES BULLES GOMMÉES  
 Format de commerce  
 (fortes)

Le paquet . . . . .	0 fr. 15
Le cent . . . . .	0 fr. 50
Le mille . . . . .	4 fr. 25

*Impression de Têtes de lettres  
 et d'Enveloppes*

**NOTICE HISTORIQUE**  
 SUR  
**SAINT-MARD**

plaquette in-32 Jésus de 30 pages.  
 Tirage à 400 exemplaires numérotés  
**Prix : 50 cent.**  
*(franco par la Poste : 60 cent.)*

**ALMANACH**

DE LA

**PETITE GAZETTE**

DE DAMMARTIN & DES ENVIRONS

Format petit In-4°

édition de luxe avec 38 gravures

*Prix : 20 Cent.*

**G. BELLENGER**

MÉDECIN - VÉTÉINAIRE

*Successeur de M. HENRY*  
**DAMMARTIN**

**AVANT DE FAIRE AUCUN ACHAT**

Adressez-vous :  
**MAISON**

**R. DELACOURT-COULANJON**

60 GRANDE RUE, 60  
 à **DAMMARTIN (S-&-M)**

**Qui vous vendra :**

Montres, Chaines, Bagues et Bracelets  
 en or et en argent — Boucles d'oreilles,  
 — Pendules — Diamants, etc.

Linge, Toiles, Nappes, Serviettes,  
 Etoffes et Draps pour confections etc.

Glaces — Installation et agencement  
 de magasin.

Le tout à des conditions excep-  
 tionnelles de **BON MARCHÉ.**

**Le Directeur-Gérant: E. LEMARIÉ.**

*Dammartin Imp. E. Lemarié.*

